

Coronavirus - Agesys : « Habitué au télétravail, nos collaborateurs sont opérationnels durant le confinement »

Entretien avec Christophe Thuillier, dirigeant d'Agesys
Propos recueillis par Elodie Soury-Lavergne - 23 mars 2020

À Noyon (Oise), l'entreprise de solutions informatiques Agesys a recours au télétravail depuis 2013. Une culture qui s'est avérée utile pour démarrer de manière sereine cette période de confinement. Son dirigeant, Christophe Thuillier, témoigne.



Christophe Thuillier, dirigeant de la PME Agesys. — Photo : Agesys

Le télétravail est en place chez Agesys depuis 2013, cela a-t-il été une force lors de l'instauration du confinement ?

Christophe Thuillier : Oui, cette première phase d'organisation s'est faite de manière quasi instantanée dans l'entreprise. Nous avons mis en place le télétravail dès 2013, nous avons donc été opérationnels et productifs dès le début du confinement. Nous avons simplement fermé le siège, qui était jusque-là un point de rencontre pour nos 68 collaborateurs le lundi, et parfois le jeudi. Désormais, nous travaillons totalement à distance. Cette culture du télétravail a fait gagner du temps à tout le monde : aux collaborateurs, qu'il s'agisse de l'encadrement ou des techniciens, qui ont déjà l'habitude de faire de la maintenance à distance, mais aussi à nos clients. Les salariés disposent d'ordinateurs portables sécurisés, nous n'avons rien eu de particulier à déployer de ce côté-là. Quant aux techniciens, 50 % d'entre eux sont habituellement en délégation chez nos clients. Nous n'en avons plus que deux dans ce cas de figure. Les autres utilisent des outils qui existaient déjà dans notre offre comme les lunettes de réalité virtuelle, des robots de téléprésence, etc.

Comment maintenez-vous le lien social dans ce contexte particulier ?

C.T. : Nous avons créé une salle de conférences virtuelle, pour la pause-café, disponible deux fois par jour à 10 h 30 et 15 h 30. Les salariés qui le souhaitent peuvent se connecter, cela leur permet de se retrouver et d'échanger sur l'actualité, de poser des questions ou simplement de rompre la solitude. Il ne s'agit pas de réunions mais de points de rencontre. La question que je me pose, c'est plutôt comment gérer au mieux le moral des collaborateurs confinés. J'ai également fait une vidéo pour rassurer l'ensemble des salariés : je leur précise qu'Agesys est solide financièrement, qu'il n'y aura pas de licenciements... Nous avons la trésorerie nécessaire pour tenir quelques semaines comme ça, et pas d'emprunt à rembourser. Actuellement, un tiers des collaborateurs sont en chômage partiel : je m'engage à maintenir les salaires. L'État prend en charge 84 %, je verserai les 16 % restants, afin de ne pas ajouter de problèmes aux problèmes. Notre activité se maintient aux alentours de 80 % mais certains de nos clients industriels parlent de fermer. Nous sommes tributaires de leur décision pour les semaines à venir.

Pensez-vous que cette situation sera favorable au télétravail à l'issue de cette crise ?

C.T. : Cette crise montre en tout cas à tous que le télétravail est possible. Mais je ne suis pas totalement sûr que cela sera bénéfique à cette pratique. Si la situation ne dure pas, les collaborateurs comme les dirigeants en auront sans doute une vision négative, car tout a été mis en place de manière forcée, sans préparation et dans des conditions particulières, avec par exemple des enfants à garder. Chez Agesys, nous avons travaillé pendant un an et demi au passage en télétravail... En revanche, si cela dure, les gens vont s'habituer, et se rendre compte que cela fonctionne, car les entreprises concernées continuent à tourner. Les points de vigilance pour ces entreprises doivent être la sécurité et l'aptitude des collaborateurs à utiliser des outils de travail à distance : visioconférence, co-construction sur un même document, etc. De notre côté, nous allons commencer à préparer la reprise, en établissant différents scénarios. Nous avions initialement prévu 10 % de croissance du chiffre d'affaires en 2020, nous serons déjà très contents si nous maintenons cette année les 7 millions d'euros réalisés en 2019.